Sens de circulation et priorité à droite

Limitations de vitesse pour les véhicules légers (sauf signalisation contraire)

- En agglomération : 50 km/h, 20 km/h dans les zones piétonnes et résidentielles
- Hors agglomération : 90 km/h
- Autoroutes : 130 km/h, 110 km/h en cas de mauvaise météo.

Limitations de vitesse pour les véhicules tractant une caravane et les PTAC>3,5T

■ En rase campagne: 75 km/h

■ Autoroutes: 90 km/h

Taux d'alcool dans le sang à partir duquel la conduite est interdite :

- 0,5 g/l
- 0,2 g/l pour les jeunes conducteurs

La conduite sous l'influence de stupéfiants est interdite.

Usage au volant d'un téléphone tenu en main interdit, ainsi que les ordinateurs, tablettes et MP3, kit mains libres autorisé.

En conditions hivernales, l'équipement des 4 roues du véhicule en pneus hiver (M+S) est obligatoire.

LES REGLES DU CODE DE LA ROUTE

Port du casque sur les cyclos et les motos obligatoire.

Port de la ceinture de sécurité obligatoire, à l'avant comme à l'arrière.

Les enfants de moins de 12 ans dont la taille n'atteint pas 1,50 m et dont le poids ne dépasse pas 36kg doivent être transportés dans un dispositif de retenue adapté.

Equipement obligatoire à bord du véhicule

- 1 triangle de signalisation,
- 1 gilet rétroréfléchissant par occupant,

S'ils sont tolérés, les écrans des systèmes d'aide à la navigation (GPS...) doivent être placés le plus près possible du bord du pare-brise, afin de ne pas gêner le champ de vision du conducteur.

Stationnement

Au Luxembourg, le stationnement est réglementé dans toutes les agglomérations. Les sanctions sont sévères et la mise en fourrière est quasi-automatique notamment dans le cas d'un stationnement non autorisé sur une place réservée aux personnes handicapées.

Il est interdit de stationner à moins de 5 m de part et d'autre des passages piétons et des passages pour cyclistes.

Stationner sur la chaussée hors agglomération est interdit. Cette interdiction est généralisée à toutes les catégories de routes et n'est plus liée à la présence de la signalisation correspondante.

Infos pratiques

■ Numéro d'urgence : 112, d'un téléphone

fixe et portable

■ Infos météo : <u>www.wetter.com</u>
■ Infos autoroutes : <u>www.cita.lu</u>